

Zeitschrift: Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung

Herausgeber: Schweizerische Stiftung Für das Alter

Band: 11 (1933)

Heft: 1

Artikel: Une fête à Martigny-Bourg

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-721726>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une fête à Martigny-Bourg.

Le 23 octobre 1932, par une belle matinée dominicale, Martigny-Bourg fête sa centenaire, la doyenne du Valais, Madame Favre-Choupaïn.

Après la grand-messe, grands et petits se réunissent sur le „Pré aux Foires“, devant la maison de la jubilaire. Aux premiers rangs, les autorités: Le Révérend Prieur Cornut, Mr. de Cocatrix, conseiller d'Etat, Mr. Couchepin, président du Bourg... et la fanfare municipale. L'alerte petite vieille, qui hier encore vendangeait sur le côteau de Ravoire, est bien un peu effarouchée, mais dans la foule elle a vite reconnu des visages amis et rassurée, s'installe dans le confortable fauteuil, don de la Fondation „Pour la Vieillesse“. Elle écoute en souriant le morceau entraînant de la fanfare. Je n'oserais affirmer que ses jambes de cent ans ne frétilent sous la longue jupe noire! Ne vient-elle pas de l'affirmer: on ne porte toujours que ses vingt ans!

La musique se tait, c'est le moment solennel. Le Président du Bourg gravit les marches du perron, sa haute silhouette se penche sur la silhouette menue de la jubilaire pour l'accordé traditionnelle. En quelques mots pleins de cœur et d'humour, Monsieur Couchepin retrace la longue vie de Mme. Favre, dit ses multiples épreuves, son inaltérable sérénité, sa robuste philosophie... Derrière lui la jubilaire qui, malgré ses cent ans, a toujours bon pied, bon œil et... bonne oreille, écoute et menace du doigt: „le moquerant, le moquerant“. — Le discours fini, la musique attaque un nouveau morceau, les amis défilent. Mme. Favre exulte. Les fées bienfaisantes de Martigny-Bourg la comblent: un moelleux coussin, un chaud couvre-pieds, des fleurs en quantité et, mieux encore, d'appétissants gâteaux, de fines bouteilles pour le „cotter“ de l'après-midi. Quelle fête ce soir pour toutes les habituées de la maison du „Pré aux Foires“.



Madame Favre-Choupain centenaire à Martigny-Bourg.

Le Bourg de Martigny semble avoir entendu aujourd'hui l'invite de la grande sainte qui distribuait ses richesses aux pauvres en répétant: „Il faut rendre les hommes aussi heureux que possible“. Ce matin la joie et la lumière sont entrées dans bien des vieux cœurs.

Nous remercions Mr. le Président d'avoir si bien su dégager la leçon profonde de cette touchante manifestation en rappelant aux enfants le respect, l'amour et la vénération que nous devons tous à la vieillesse. Notre reconnaissance va surtout à Mme. Arthur Couchepin, notre représentante locale. La Section Valaisanne de la Fondation „Pour la Vieillesse“, qu'elle avait gracieusement invitée à se faire représenter à cette fête, lui exprime ici sa sincère gratitude.

T.